

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

NOTE DE SYNTHÈSE AUX ÉLUS

I – Contexte national et orientations budgétaires locales

Alors que les prélèvements pour le redressement des comptes publics ont déjà fortement impacté les budgets communaux de 2014 à 2016, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre du plan d'économies de 50 milliards d'euros sur la période de 2014 à 2017, avec une quatrième année de baisse des dotations à raison de 2,63 milliards d'euros en 2017.

Pour autant, malgré les baisses de dotations de l'Etat, le budget 2017 prévoira le maintien de l'ensemble des services publics, la poursuite du plan de rénovation urbaine et, pour la ville Basse, la mise en œuvre de chantiers structurants tels que le démarrage des opérations de construction d'un parking en silos, de création de courts de tennis et de réhabilitation du Vieux Château.

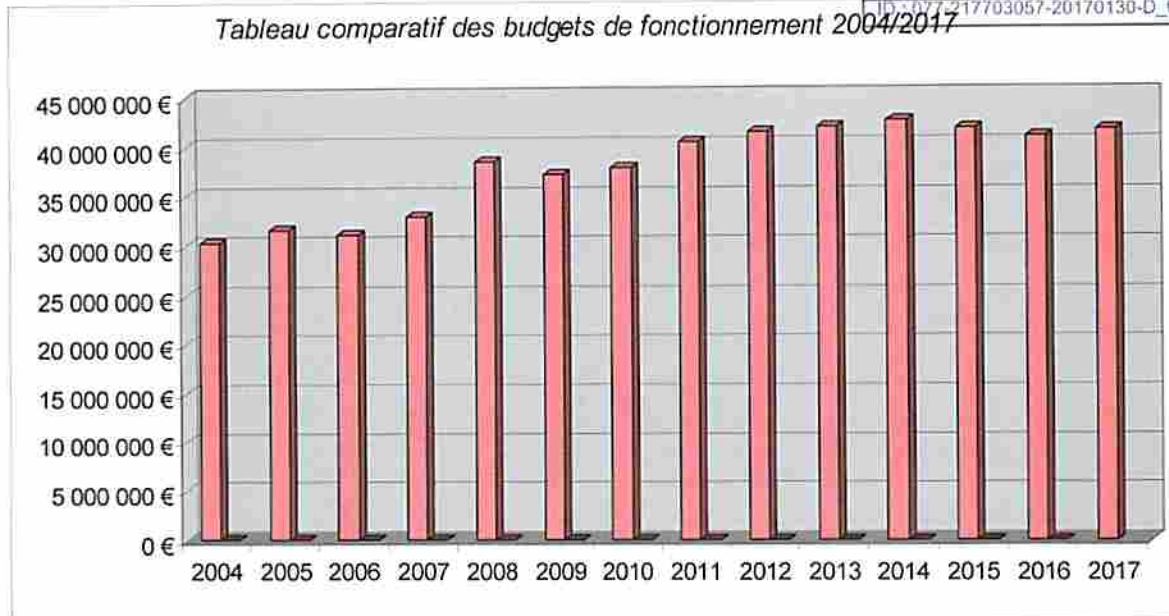
Le budget 2017 prévoira également qu'en matière de fiscalité, les taux d'imposition locale n'augmenteront pas et ce, pour la 9^{ème} année consécutive, et que, si un recours à l'emprunt s'avère nécessaire, celui-ci sera modéré et maintiendra un taux d'endettement exceptionnellement bas de la commune.

II – Budget de fonctionnement 2017

Le budget de fonctionnement de la commune de Montereau devrait se situer aux alentours de 41,7 millions d'euros contre 40 825 223 euros en 2016, intégrant ainsi une légère hausse constituée essentiellement par l'évolution des charges structurelles (hausse mécanique des charges de personnel et de structure).

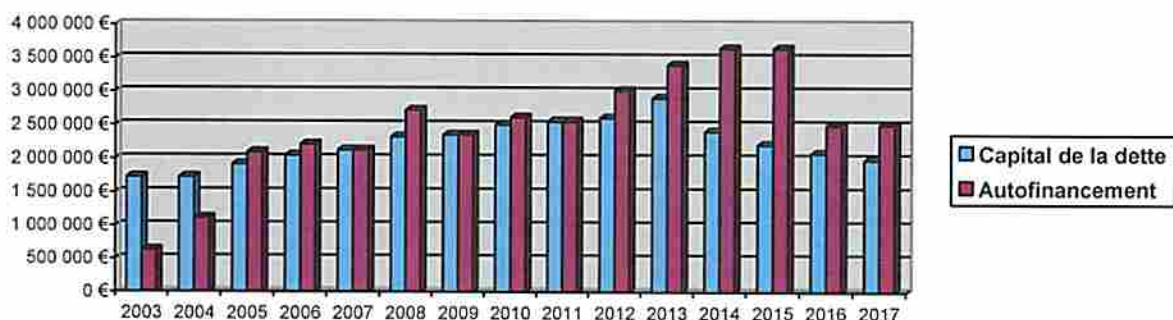
Ainsi, sont maintenus tous les services développés aux habitants y compris ceux particulièrement coûteux en matière de frais de personnel (aide aux devoirs, structures d'accueil de la petite enfance, conservatoire, intervenants dans les écoles, etc.). La ville entend poursuivre son action en faveur des Monterelais et jouer pleinement son rôle d'amortisseur social auprès des familles dans le contexte difficile actuel.

Tableau comparatif des budgets de fonctionnement 2004/2017



Parallèlement, la commune continuera de maintenir un niveau significatif d'excédent de fonctionnement transféré à la section investissement pour financer les travaux particulièrement importants qu'elle porte, ceci lui permettant de couvrir le niveau du remboursement en capital de l'emprunt et même au-delà, ce qui est un des principes fondamentaux d'un budget sain.

Rapport entre l'autofinancement dégagé et le capital de la dette remboursé depuis 2003



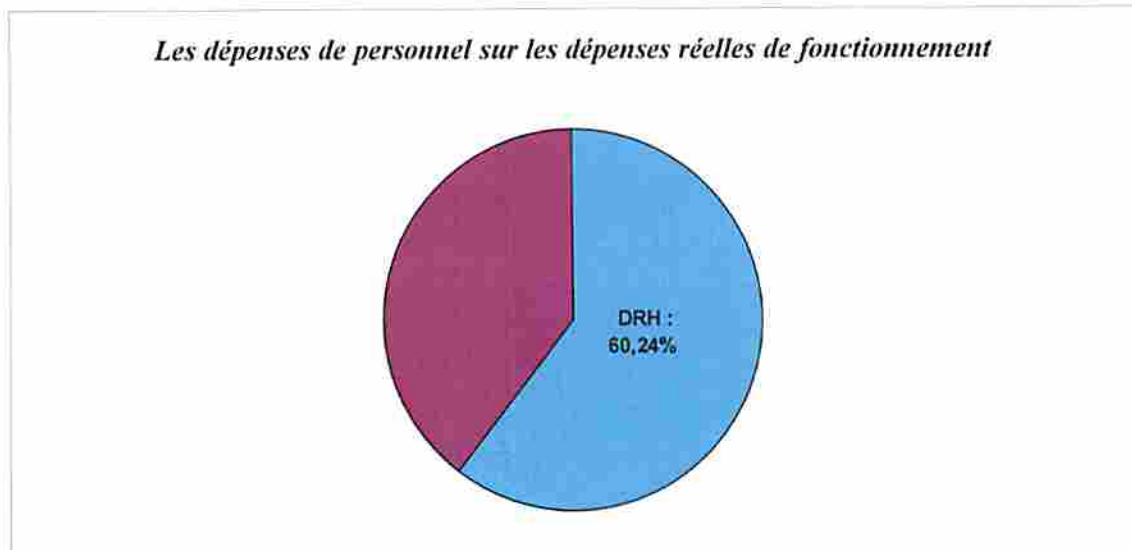
Le budget de fonctionnement de la commune prévoira ainsi, outre le maintien de l'ensemble des actions des services publics déjà entreprises au cours de ces dernières années (culture pour tous, vacances pour tous, vacances intelligentes, soutien aux associations, saison culturelle, festival, soutien à la réussite éducative, accueil développé de la petite enfance et des structures jeunesse, etc.), l'opération Montereau-plage durant quatre semaines au cours de l'été.

Les dépenses de personnel :

La ville de Montereau comptait 665 agents au 1^{er} janvier 2017 (467 titulaires, 233 non titulaires), soit 584 agents en équivalent taux plein, parmi lesquels figuraient 35 emplois aidés (12 Emplois d'Avenir et 23 CAE) pour lesquels l'Etat verse à la ville une aide financière allant de 60 % à 75% du montant du SMIC brut.

L'effectif du personnel reste, d'une manière générale, stable bien que tous les départs à la retraite ne soient pas remplacés.

Le temps de travail des personnels municipaux est de 37 heures hebdomadaires, ce temps étant annualisé pour certains services (exemple les ATSEM), et de 35 heures par semaine pour les emplois aidés.



Le ratio moyen des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement des communes de même strate est de 57.7%. L'augmentation des charges de personnel est due notamment aux évolutions réglementaires telles que la refonte des grilles indiciaires de toutes les catégories d'agents, la revalorisation du point d'indice (+0,6% en juillet 2016 et en février 2017), le nouveau régime indemnitaire ainsi que la mise en place du Parcours Professionnel, Carrière et Rémunérations.

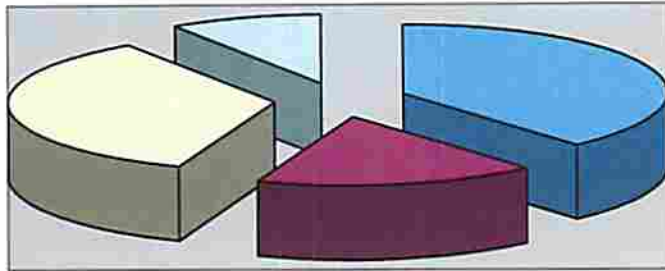
III – Budget d'investissement 2017

La commune de Montereau poursuivra son effort d'investissement qui se situera en 2017 aux environs de 13 millions d'euros.

Ce faisant, elle réalisera un niveau d'investissement de 734€ par habitant contre 295€ par habitant pour les communes de strate comparable.

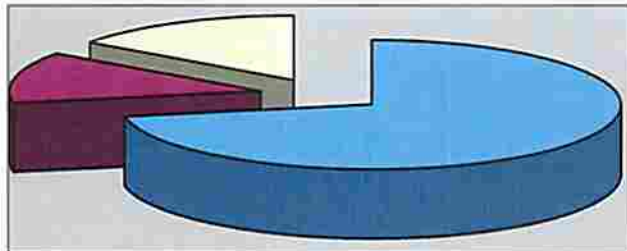
La commune de Montereau investira donc 2,5 fois plus que les communes de taille comparable.

Tableau des recettes d'investissement 2017



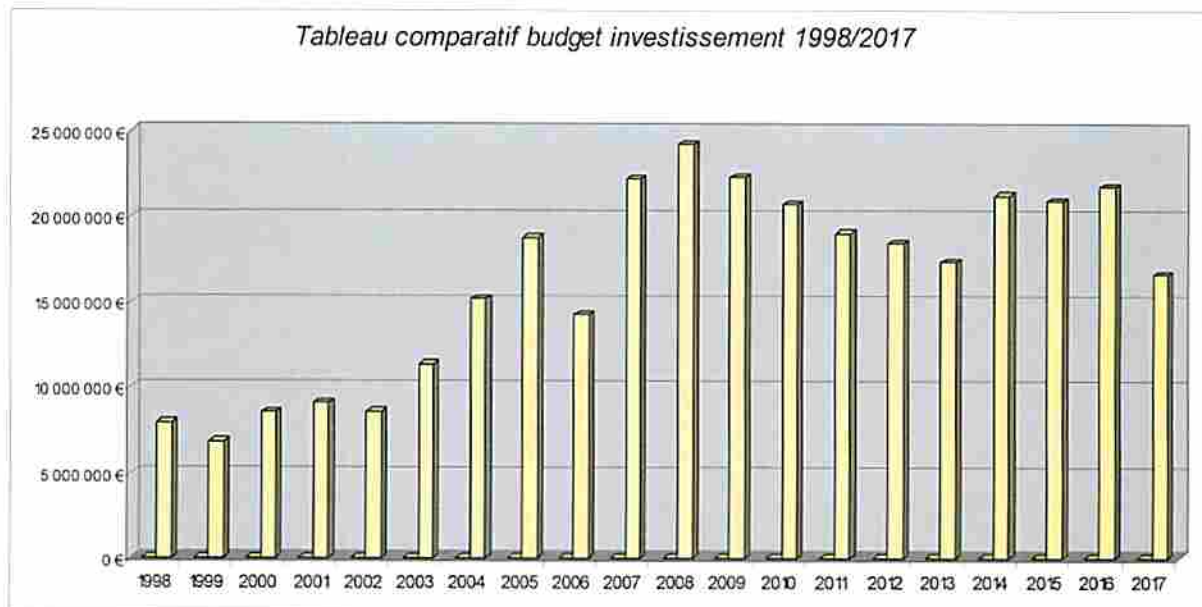
- Emprunt : 39%
- Subventions : 17%
- Autofinancement : 35%
- Autres ressources : 9%

Tableau des dépenses d'investissement 2017



- Nouveaux équipements et rénovations lourdes : 72%
- entretien du patrimoine et renouvellement : 13%
- Opérations d'ordre et financières : 15%

Tableau comparatif budget investissement 1998/2017



Les principales opérations prévues dans ce budget d'investissement comprennent la rénovation de la Crèche « Maison des Parents », la réhabilitation de l'ancienne usine Bernier, l'aménagement d'une salle de boxe dans les locaux de l'ancien tribunal Richelieu, une première tranche de travaux de mise en accessibilité des groupes scolaires, la sécurisation du Parc des Noues, la réfection des voiries et du parking du Stade Jean Bouin, la résidentialisation de la rue des Grès, la résidentialisation de la rue Albert Camus, l'installation d'un ascenseur extérieur à l'hôtel de ville (accessibilité des personnes à mobilité réduite).

Ainsi qu'en matière d'engagements pluri annuels : une première tranche des travaux de construction d'un parking en silo sur le secteur de la Faïencerie, le démarrage des travaux de construction de courts de tennis au stade Chalmeau, une première enveloppe pour les études et le démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux Rue de Champs Morts, la maîtrise d'œuvre et le démarrage des travaux de réhabilitation du Gymnase du Clos Dion, les soldes de ces opérations étant prévus en 2018.

Le plan pluriannuel d'investissement prévisionnel pour les années 2018 à 2020 est annexé au présent rapport.

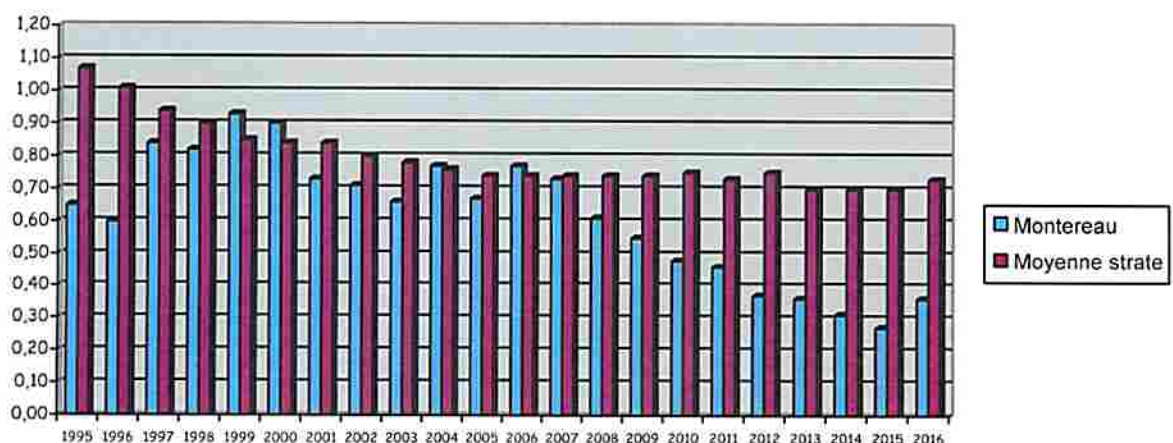
IV – Un niveau d'endettement faible

Après 4 années successives lors desquelles la Ville de Montereau n'a pas eu recours à l'emprunt et quatre années de très faible emprunt (2012 à 2015), ce qui constitue une situation inédite en Ile-de-France pour des communes de notre strate et qui a permis de désendetter la Ville de **14,4 millions d'euros**, l'année 2017 connaîtra, comme en 2016, une hausse modérée de son endettement.

En effet, alors qu'elle rembourse 2 millions d'euros de capital d'emprunt, la commune devrait recréer, en fonction des diverses notifications de dotations de l'Etat et de l'avancement des opérations de travaux, entre 3,4 et 5 millions d'euros d'emprunt nouveau.

Ce recours à l'emprunt maintient Montereau dans une situation de santé budgétaire remarquable puisqu'elle bénéficie au 1^{er} janvier 2017 d'un ratio d'encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement de 0,32, les communes de strate comparable se situant à 0,73.

*Ratio de l'encours de dette sur les recettes réelles de fonctionnement
De 1995 à 2016*



De même, grâce à cette situation d'emprunt, l'encours de la dette par habitant s'élève à 822€ fin 2016 (le ratio moyen de la strate étant de 957€ par habitant), ce qui permet en 2017 de recourir à nouveau à l'emprunt pour financer les investissements.

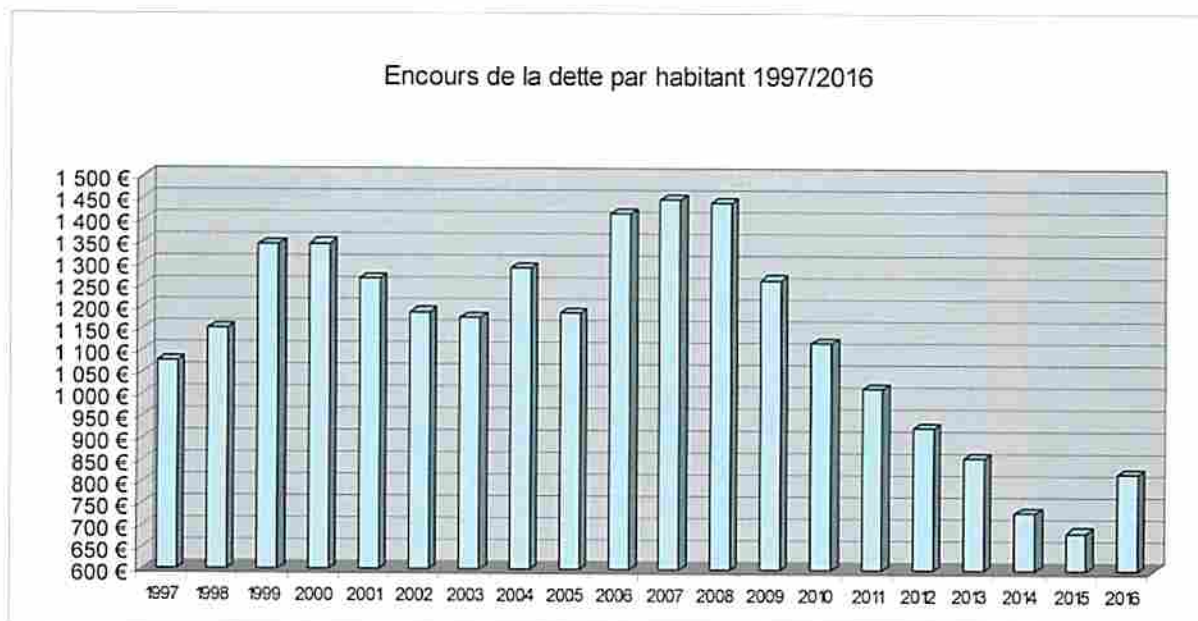
Il faut souligner que les emprunts contractés actuellement profitent de taux extrêmement favorables. A l'inverse, certains prêts dont l'amortissement se termine ont été signés il y a quelques années et sont assortis de taux élevés.

Les taux d'intérêts particulièrement bas et les marges bancaires en baisse, voire négatives, permettront de ne pas alourdir la charge de la dette sur la section de fonctionnement.

La structure de la dette :

Au regard de la charte de bonne conduite, dite Charge « Gissler », la dette de Montereau est constituée de 18 emprunts tous classifiés en catégorie 1A, catégorie la plus sécurisée regroupant notamment les prêts à taux fixe simple et à taux variable simple.

Le taux moyen de la dette est de 2,30% ; elle est répartie à 64% en prêts à taux fixe et à 36% en prêts à taux variable soit Livret A, Euribor 1 mois et 3 mois et TAG 3 mois (pas d'emprunt toxique, pas de franc suisse).



Ceci étant, l'examen du ratio de la dette par habitant est relativement peu pertinent comparé à celui, précédemment évoqué, de son examen par rapport au budget de fonctionnement, c'est-à-dire aux capacités financières réelles de la commune.

V – Conclusion : un budget qui permet de poursuivre la mise en œuvre du projet approuvé par 77% des Monterelais et préserve l'avenir

Dans le cadre des points précédemment exposés, le budget 2017 de la commune de Montereau se situera dans la continuité des budgets précédents, ce qui impliquera également, chose particulièrement importante lorsque de nombreux ménages connaissent des situations financières difficiles, un maintien de la fiscalité qui, cette année encore, ne sera pas augmentée.

Au travers de ce budget, non seulement la commune de Montereau maintiendra ses efforts de fonctionnement afin d'offrir aux Monterelaises et aux Monterelais des services publics de proximité exemplaires, tout en maîtrisant l'évolution de ses charges de fonctionnement, mais elle poursuivra également, au travers d'investissements lourds, la restructuration de l'espace urbain et des équipements publics qui permettent à la Ville de se projeter sereinement dans l'avenir.

D'un point de vue purement budgétaire, ceci se caractérisera au travers de 3 éléments essentiels :

- Non augmentation des impôts ;
- Recours raisonnable à l'emprunt ;
- Des investissements structurants très importants, Montereau investissant 2,5 fois plus que les communes de même taille ;

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL - ANNEE 2016

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
Construction parking en silos (solde)	3 540 000	280 000
Réhabilitation gymnase Clos Dion	400 000	239 480
Construction salle de spectacles (1ère phase 16%) financement DRAC sollicité	1 680 000	0
Construction de courts de tennis (Solde)	1 908 640	0
Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics AD'AP	300 000	0
Confluence habitat CGLLS Aide à la réhabilitation ou à la construction	627 944	0
Maîtrise d'œuvre reconstruction restaurant scolaire Victor Hugo	80 000	0
Subvention CC2F Parking pôle Gare	220 000	
Travaux d'entretien des bâtiments publics et des écoles	100 000	0
Entretien et rénovation d'éclairage public	70 000	0
Travaux de voirie lourds	150 000	0
Activité des services municipaux :		
Administration Générale	25 000	0
Cabinet du Maire	15 000	0
Centre Technique Municipal	150 000	0
Urbanisme	350 000	0
Informatique	120 000	0
Commerce	35 000	0
Communication	25 000	0
Culture	12 000	0
Direction Générale Adjointe	90 000	0
Affaires générales	5 000	0
Centre Supérieur Urbain et Police Municipale	100 000	40 000
Solidarité	50 000	0
Service DEFI	4 000	0
Échéances capital d'emprunt	1 840 308	0
TOTAUX	11 897 892	559 480

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL - ANNEE 2019

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
Fonds de concours CC2F construction parking en silos (solde)	0	280 000
Construction salle de spectacles (2ème phase 50%) Financement DRAC sollicité	5 250 000	0
Travaux reconstruction restaurant scolaire Victor Hugo (1ère phase)	400 000	0
Rénovation complète du centre de loisirs (Maîtrise d'oeuvre)	120 000	0
Travaux d'entretien des bâtiments publics et des écoles	100 000	0
Entretien et rénovation d'éclairage public	70 000	0
Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics AD'AP	300 000	0
Réhabilitation du Vieux Château (1ère enveloppe 1/3) Financement DRAC à solliciter	1 800 000	0
Restauration de la Collégiale (1ère enveloppe) Financement DRAC	500 000	0
Travaux de voirie lourds	150 000	0
Activité des services municipaux :		
Administration Générale	25 000	0
Cabinet du Maire	15 000	0
Centre Technique Municipal	150 000	0
Urbanisme	350 000	0
Informatique	120 000	0
Commerce	35 000	0
Communication	25 000	0
Culture	12 000	0
Direction Générale Adjointe	90 000	0
Affaires générales	5 000	0
Centre Superviseur Urbain et Police Municipale	100 000	40 000
Solidarité	50 000	0
Service DEFI	4 000	0
Échéances capital d'emprunt	1 528 241	0
TOTAUX	11 199 241	320 000

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL - ANNEE 2020		
DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
Travaux de rénovation complète du centre de loisirs (50% des travaux)	600 000	0
Construction salle de spectacles (solde)	3 570 000	0
Travaux reconstruction restaurant scolaire Victor Hugo (1ère phase)	400 000	0
Travaux d'entretien des bâtiments publics et des écoles	100 000	0
Entretien et rénovation d'éclairage public	70 000	0
Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics AD'AP	300 000	0
Travaux de voirie lourds	150 000	0
Réhabilitation du Vieux Château (1/3) Financement DRAC à solliciter	1 800 000	0
Restauration de la Collégiale Financement DRAC	500 000	0
Activité des services municipaux :		
Administration Générale	25 000	0
Cabinet du Maire	15 000	0
Centre Technique Municipal	150 000	0
Urbanisme	350 000	0
Informatique	120 000	0
Commerce	35 000	0
Communication	25 000	0
Culture	12 000	0
Direction Générale Adjointe	90 000	0
Affaires générales	5 000	0
Centre Superviseur Urbain et Police Municipale	100 000	40 000
Solidarité	50 000	0
Service DEFI	4 000	0
Échéances capital d'emprunt	1 158 979	0
TOTAUX	9 629 979	40 000

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL - ANNEE 2021

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
Travaux de rénovation complète du centre de loisirs (solde)	600 000	0
Travaux d'entretien des bâtiments publics et des écoles	100 000	0
Entretien et rénovation d'éclairage public	70 000	0
Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics (AD'AP)	300 000	0
Réhabilitation du Vieux Château (solde)	1 800 000	0
Restauration de la Collégiale	1 000 000	0
Travaux de voirie lourds	150 000	0
Activité des services municipaux :		
Cabinet du Maire	15 000	0
Administration Générale	25 000	0
Centre Technique Municipal	150 000	0
Urbanisme	350 000	0
Informatique	120 000	0
Commerce	35 000	0
Communication	25 000	0
Culture	12 000	0
Direction Générale Adjointe	90 000	0
Affaires générales	5 000	0
Centre Superviseur Urbain et Police Municipale	100 000	40 000
Solidarité	50 000	0
Service DEFI	4 000	0
Échéances capital d'emprunt	1 007 191	0
TOTAUX	6 008 191	40 000